
SOMMAIRE GENERAL

1 – BILAN	Page 2 à 6
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Détail du Bilan actif	4
Détail du Bilan passif	5
2 – COMPTE DE RESULTAT	Page 7 à 15
Compte de résultat	7
Compte de résultat (suite)	8
Détail du compte de résultat	9
3 – ANNEXE	Page 16 à 34
Page de garde	16
Identification de l'entreprise	17
Règles et méthodes comptables	18
Etat de l'actif immobilisé 2054	20
Etat des amortissements 2055	21
Etat des provisions 2056	23
Etat échéances créances et dettes 2057	24
Tableau d'affectation du résultat	26
Produits à recevoir	28
Charges à payer	29
Charges et produits constatés d'avance	30
Ventilation du chiffre d'affaires net	31
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	32
Engagements financiers	33
Tableau du personnel	34
4 – DOCUMENTS FISCAUX	Page 35 à 56

Bilan actif

	Brut	Amort. & Prov.	31/08/09	31/08/08
ACTIFS IMMOBILISES				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...				
Fonds commercial (1)				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techn., matériel & outil. indust.				
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobil. financières (2)				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
TOTAL I				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
Créances (3)				
Usagers et comptes rattachés				2 000
Autres	50 313		50 313	67 787
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	44 943		44 943	297 823
Charges constatées d'avance (3)	3 958		3 958	15 328
TOTAL II	99 214		99 214	382 939
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	99 214		99 214	382 939
ENGAGEMENTS RECUS				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

Bilan passif

	31/08/09	% bilan	31/08/08	% bilan
FONDS ASSOCIATIFS				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau (a)	28 521	28,75	31 327	8,18
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)	- 55 959	-56,40	- 2 806	-0,73
Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'invest. sur biens renouvelables				
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)				
Ecart de réévaluation				
Subventions d'invest. sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
TOTAL I	- 27 438	-27,66	28 521	7,45
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	70 699	71,26	6 528	1,70
Provisions pour charges				
TOTAL II	70 699	71,26	6 528	1,70
FONDS DEDIES				
Sur subventions fonctionnement				
Sur autres ressources				
TOTAL III				
DETTES (1) (d)				
Emprunts obligataires convertibles				
Emprunts et dettes auprès des éta de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières divers (3)				
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	9 780	9,86	25 293	6,60
Dettes fiscales et sociales	33 725	33,99	25 897	6,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	2 550	2,57	1 699	0,44
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	9 897	9,98	295 000	77,04
TOTAL IV	55 954	56,40	347 890	90,85
Ecart de conversion Passif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	99 214	100,00	382 939	100,00
ENGAGEMENTS DONNES				
(1) Dont à plus d'un an				
Dont à moins d'un an				
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

Détail du Bilan actif

ACTIF CIRCULANT		31/08/09	%	31/08/08	%
411000	Usagers			2 000,00	0,52
Usagers et comptes rattachés				2 000,00	0,52
401000	Fournisseurs	38,85	0,04	409,31	0,11
428700	Perso autre prod.a recev.			542,23	0,14
438700	Org.soc.autr.prod.a rec.	622,44	0,63		
444000	Etat impot/les benefices	6 185,00	6,23	581,00	0,15
445660	Tva sur autres biens	5 990,70	6,04	9 389,47	2,45
445670	Credit de tva a reporter	27 834,00	28,05	45 483,00	11,88
445860	Tva s/ fact. non parven.	1 040,27	1,05	1 128,60	0,29
441712	Odia			1 000,00	0,26
441713	Onda			2 400,00	0,63
448700	Etat produits a recevoir	5 200,00	5,24		
468700	Divers pdts a recevoir	3 402,00	3,43	6 853,66	1,79
Autres créances		50 313,26	50,71	67 787,27	17,70
512000	Banque	21 548,41	21,72	114 487,40	29,90
512001	Livret	19 504,72	19,66	180 747,13	47,20
518700	Interets courus a recev.	1 905,00	1,92	1 760,00	0,46
530000	Caisse	1 985,20	2,00	829,32	0,22
Disponibilités		44 943,33	45,30	297 823,85	77,77
486000	Charges constatees avance	3 958,13	3,99	15 328,64	4,00
Charges constatées d'avance		3 958,13	3,99	15 328,64	4,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT		99 214,72	100,00	382 939,76	100,00
TOTAL ACTIF		99 214,72	100,00	382 939,76	100,00

Détail du Bilan passif

FONDS ASSOCIATIFS		31/08/09	% bilan	31/08/08	% bilan
110000	Report a nouveau (credit)	28 521,34	28,75	31 327,71	8,18
Report à nouveau		28 521,34	28,75	31 327,71	8,18
Résultat de l'exercice [excédent ou déficit]		(55 959,81)	-56,40	(2 806,37)	-0,73
TOTAL I		(27 438,47)	-27,66	28 521,34	7,45
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		31/08/09	% bilan	31/08/08	% bilan
151100	Prov.pour litiges	54 391,00	54,82		
151800	Autres prov. risques	16 308,00	16,44	6 528,00	1,70
Provisions pour risques		70 699,00	71,26	6 528,00	1,70
TOTAL II		70 699,00	71,26	6 528,00	1,70
DETTES		31/08/09	% bilan	31/08/08	% bilan
401000	Fournisseurs	2 973,72	3,00	17 289,60	4,51
408100	Frs fact.non parvenues	6 806,66	6,86	8 003,56	2,09
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 780,38	9,86	25 293,16	6,60
428200	Dettes prov.cong.a payer	11 074,60	11,16	8 749,50	2,28
428600	Person autr charg a payer	752,75	0,76	218,39	0,06
431000	Securite sociale	10 867,81	10,95	7 444,59	1,94
431050	Csg - crds			250,13	0,07
437300	Caisses retraite prevoyan	3 449,18	3,48	2 532,75	0,66
437401	Assedic	1 774,14	1,79	1 251,00	0,33
438200	Ch.soc.dette cong.a payer	4 328,91	4,36	3 468,99	0,91
438600	Org.soc.autr.charg a paye	48,35	0,05	641,63	0,17
445710	Tva collectee	803,61	0,81	989,57	0,26
445870	Tva s/ fact. a etablr	106,95	0,11	110,13	0,03
448200	Ch.fisc.dette cong.a paye	304,55	0,31	240,61	0,06
448600	Etat charges a payer	215,00	0,22		
Dettes fiscales et sociales		33 725,85	33,99	25 897,29	6,76
467100	Crediteurs divers	600,00	0,60		
467300	Afdas	1 619,33	1,63	1 460,91	0,38
467310	Fnas	331,63	0,33	239,06	0,06

Détail du Bilan passif

Autres dettes		2 550,96	2,57	1 699,97	0,44
487000	Produits constatés avance	9 897,00	9,98	295 000,00	77,04
Produits constatés d'avance		9 897,00	9,98	295 000,00	77,04
TOTAL IV		55 954,19	56,40	347 890,42	90,85
TOTAL PASSIF		99 214,72	100,00	382 939,76	100,00

Compte de résultat

	du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Variation	
					en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services) (a)	51 594	100,00	45 888	100,00	5 706	12,43
montant net du CA dont à l'exportation	51 594	100,00	45 888	100,00	5 706	12,43
Production stockée (b)						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	381 124	738,70	359 111	782,58	22 013	6,13
Reprises /prov., amort. et trsf. de chg.	1 984	3,85	3 803	8,29	- 1 819	-47,83
Cotisations	630	1,22	660	1,44	- 30	-4,55
Autres produits (hors cotisations)	5 913	11,46	9	0,02	5 903	59387,93
TOTAL I	441 246	855,23	409 472	892,33	31 773	7,76
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises (c)						
Variation de stock (d)						
Achats de matières p. et approv.(c)	4 151	8,05	4 882	10,64	- 731	-14,97
Variation de stock (d)						
Autres achats et charges externes	203 603	394,63	192 253	418,96	11 350	5,90
Impôts, taxes et versements assimilés	3 047	5,91	2 664	5,81	382	14,37
Salaires et traitements	157 229	304,74	142 570	310,69	14 659	10,28
Charges sociales	66 023	127,97	59 066	128,72	6 957	11,78
Dot. aux amort., prov., engagements:						
Sur immob.: dotations aux amort. (e)						
Sur immob.: dotations aux provisions						
Sur actif circulant: dotations aux prov.						
Pour risques et charges: dot. aux prov.	9 780	18,96			9 780	
Autres charges	13 300	25,78	12 258	26,71	1 042	8,50
TOTAL II	457 136	886,02	413 695	901,53	43 440	10,50
RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	- 15 889	-30,80	- 4 222	-9,20	- 11 667	-276,30
Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:						
Excédent ou déficit transféré III						
Déficit ou excédent transféré IV						
PRODUITS FINANCIERS						
De participations						
D'autres VM, créances d'actif immob.						
Autres intérêts et produits assimilés	3 902	7,56	3 821	8,33	81	2,12
Reprises sur prov. et trferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de VMP						
TOTAL v	3 902	7,56	3 821	8,33	81	2,12

Compte de résultat suite

	du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Variation	
					en valeur	en %
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amort. et aux provisions			170	0,37	- 170	-100,00
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de VMP						
TOTAL VI			170	0,37	- 170	-100,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 902	7,56	3 650	7,96	251	6,90
RESULTAT COURANT (I-II+III-IV+V-VI)	- 11 987	-23,23	- 571	-1,25	- 11 415	-1996,14
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Sur opérations de gestion	14 310	27,74	12 353	26,92	1 957	15,84
Sur opérations en capital	1 051	2,04	1 689	3,68	- 637	-37,74
Reprises sur prov. et trf de charges						
TOTAL VII	15 361	29,77	14 042	30,60	1 319	9,40
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Sur opérations de gestion	1 051	2,04	1 689	3,68	- 637	-37,74
Sur opérations en capital	10 076	19,53	7 402	16,13	2 674	36,12
Dotations aux amort. et aux provisions	54 391	105,42	6 528	14,23	47 863	733,20
TOTAL VIII	65 519	126,99	15 619	34,04	49 899	319,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	- 50 157	-97,22	- 1 577	-3,44	- 48 580	-3079,56
Impôts sur les bénéfices (IX)	- 6 185	-11,99	657	1,43	- 6 842	-1041,40
+ Report de ress. non util. des exerc. antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	460 510	892,56	427 336	931,26	33 174	7,76
TOTAL DES CHARGES	516 470	1001,02	430 143	937,38	86 327	20,07
EXCEDENT OU DEFICIT	- 55 959	-108,46	- 2 806	-6,12	- 53 153	-1894,03
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Produits						
Bénévolat	5 766	11,18	3 889	8,47	1 877	48,26
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	5 766	11,18	3 889	8,47	1 877	48,26
Charges						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite des biens						
Personnel bénévole	5 766	11,18	3 889	8,47	1 877	48,26
TOTAL	5 766	11,18	3 889	8,47	1 877	48,26
(1) Dont pdts aff. à des ex. antérieurs						
(2) Dont chges aff. à des ex. antérieurs						
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes						
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).						
(c) Y compris droits de douane						
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).						
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir						

Détail du compte de résultat

Produits d'exploitation		du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var. en %
706000	Prestations de services	49 224,78	95,41	44 994,91	98,05	4 229,87	9,40
708800	Aut.pdts act.annexes	2 369,42	4,59	893,12	1,95	1 476,30	165,30
Production vendue		51 594,20	100,00	45 888,03	100,00	5 706,17	12,43
Montant net du chiffre d'affaires		51 594,20	100,00	45 888,03	100,00	5 706,17	12,43
741201	Conseil regional bndie	11 103,00	21,52	10 313,42	22,48	789,58	7,66
741300	Odacc cons.genereal 14	5 000,00	9,69	2 000,00	4,36	3 000,00	150,00
741400	Subvention fonct.ville	344 402,00	667,52	328 908,00	716,76	15 494,00	4,71
741602	Aides cnasea			4 079,67	8,89	(4 079,67)	-100,00
741801	Participations odia	3 232,12	6,26	5 386,88	11,74	(2 154,76)	-40,00
741802	Participations onda	14 691,48	28,48	6 464,25	14,09	8 227,23	127,27
741803	Balkans transit			1 958,86	4,27	(1 958,86)	-100,00
741804	Ass archipels	1 421,80	2,76			1 421,80	N/A
741805	Ebn aides a l'accueil	1 274,20	2,47			1 274,20	N/A
Subventions d'exploitation		381 124,60	738,70	359 111,08	782,58	22 013,52	6,13
791400	Transferts de charges	1 984,62	3,85	3 803,85	8,29	(1 819,23)	-47,83
Reprises /prov, amort, trf de chges		1 984,62	3,85	3 803,85	8,29	(1 819,23)	-47,83
756100	Cotisations annuelles	630,00	1,22	660,00	1,44	(30,00)	-4,55
Cotisations		630,00	1,22	660,00	1,44	(30,00)	-4,55
758000	Pdts divers de gestion	5 913,10	11,46	9,94	0,02	5 903,16	N/S
Autres produits (hors cotisations)		5 913,10	11,46	9,94	0,02	5 903,16	59387,93
TOTAL I		441 246,52	855,23	409 472,90	892,33	31 773,62	7,76

Détail du compte de résultat

Charges d'exploitation		du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
602230	Fournitures regie	2 291,25	4,44	1 374,93	3,00	916,32	66,64
602250	Fournitures de bureau	1 818,63	3,52	3 497,60	7,62	(1 678,97)	-48,00
602260	Fournit.pharmaceutiques	41,52	0,08			41,52	N/A
602270	Fournitures diverses			10,00	0,02	(10,00)	-100,00
Achats de mp. et autres approv.		4 151,40	8,05	4 882,53	10,64	(731,13)	-14,97
604001	Achats spectacles	92 277,43	178,85	85 434,83	186,18	6 842,60	8,01
604002	Achats act.sensibilisatø	10 560,00	20,47	14 250,00	31,05	(3 690,00)	-25,89
604003	Residence	11 150,94	21,61	14 500,00	31,60	(3 349,06)	-23,10
605100	Petit equipement bureau	1 426,99	2,77	930,02	2,03	496,97	53,44
605200	Petit equipement regie	756,87	1,47	1 027,81	2,24	(270,94)	-26,36
605300	Petit equipement accueil	236,73	0,46	399,09	0,87	(162,36)	-40,68
605400	Pieces pour maintenance	344,40	0,67			344,40	N/A
613501	Location regie lumiere	958,57	1,86	716,19	1,56	242,38	33,84
613502	Location regie son	5 034,40	9,76	2 845,39	6,20	2 189,01	76,93
613504	Location backline	1 092,00	2,12	2 162,45	4,71	(1 070,45)	-49,50
613505	Locations diverses	1 190,00	2,31	1 031,97	2,25	158,03	15,31
615100	Maintenance copieur	353,44	0,69	318,20	0,69	35,24	11,07
615120	Maintenance sirius	2 088,41	4,05	1 509,00	3,29	579,41	38,40
615130	Maintenance ciel	422,17	0,82	671,77	1,46	(249,60)	-37,16
615140	Maintenance kaspersky	27,14	0,05	196,52	0,43	(169,38)	-86,19
615150	Maintenance informatique	305,08	0,59			305,08	N/A
616000	Primes d'assurances	1 625,04	3,15	1 619,53	3,53	5,51	0,34
618100	Documentation generale	1 191,99	2,31	1 386,42	3,02	(194,43)	-14,02
618200	Documentation technique	191,77	0,37	519,33	1,13	(327,56)	-63,07
621100	Personnel interimaire	438,58	0,85			438,58	N/A
622600	Honoraires	5 530,00	10,72	300,00	0,65	5 230,00	N/S
622601	Hn comptables-juridiques			2 060,00	4,49	(2 060,00)	-100,00
622602	Honoraires commissaire aux comptes			2 550,00	5,56	(2 550,00)	-100,00
622604	Hn julien tack	3 266,00	6,33	3 890,00	8,48	(624,00)	-16,04
622606	Honoraires avocats	900,00	1,74			900,00	N/A
623001	Plaquette cart'com	12 334,50	23,91	12 460,00	27,15	(125,50)	-1,01
623003	Site internet	342,00	0,66	330,00	0,72	12,00	3,64
623004	Affiches bandeaux	431,00	0,84	445,35	0,97	(14,35)	-3,22
623006	Divers communications	1 269,54	2,46	372,59	0,81	896,95	240,73
623800	Pourboires dons courants	22,84	0,04			22,84	N/A
625000	Missions	1 476,87	2,86	2 079,12	4,53	(602,25)	-28,97
625001	Deplacements	2 707,73	5,25	2 439,01	5,32	268,72	11,02
625002	Receptions	705,22	1,37	719,83	1,57	(14,61)	-2,03
625003	Frais formation	400,30	0,78	33,05	0,07	367,25	N/S
625201	Artistes transports	18 029,99	34,95	10 132,62	22,08	7 897,37	77,94
625202	Artistes hebergement	6 709,52	13,00	6 835,87	14,90	(126,35)	-1,85
625203	Artistes restauration	8 070,75	15,64	7 647,86	16,67	422,89	5,53
625204	Artistes aut.accueils	271,19	0,53	76,36	0,17	194,83	255,15
625205	Accueil partenaires privs	200,67	0,39	893,16	1,95	(692,49)	-77,53
625701	Apres spectacles rel.pub.	1 715,52	3,33	1 614,04	3,52	101,48	6,29
626100	Frais postaux	1 974,74	3,83	2 708,36	5,90	(733,62)	-27,09
626200	Telephone	1 944,78	3,77	1 975,19	4,30	(30,41)	-1,54
626300	Abonn.wanadoo	491,39	0,95	497,48	1,08	(6,09)	-1,22
626400	Abonn.orange	1 873,91	3,63	1 577,74	3,44	296,17	18,77

Détail du compte de résultat

626500	Pages jaunes	555,00	1,08	508,00	1,11	47,00	9,25
627000	Services bancaires	192,31	0,37	421,20	0,92	(228,89)	-54,34
627800	Aut.frais et commissions	516,00	1,00	168,00	0,37	348,00	207,14

Autres achats et charges externes	203 603,72	394,63	192 253,35	418,96	11 350,37	5,90
--	-------------------	---------------	-------------------	---------------	------------------	-------------

631000	Charges fiscales conges	63,94	0,12	28,94	0,06	35,00	120,94
631200	Taxe d'apprentissage	332,82	0,65	962,32	2,10	(629,50)	-65,41
633300	Form.profess.continue	2 112,75	4,09	2 190,38	4,77	(77,63)	-3,54
635110	Taxe professionnelle	538,00	1,04	(517,00)	1,13	1 055,00	204,06

Impôts, taxes et vers. assimilés	3 047,51	5,91	2 664,64	5,81	382,87	14,37
---	-----------------	-------------	-----------------	-------------	---------------	--------------

641001	Remuneration brute vr	38 589,68	74,79	35 683,62	77,76	2 906,06	8,14
641002	Remuneration brut lc	26 786,30	51,92	26 594,79	57,96	191,51	0,72
641003	Remuneration brute fl	22 364,63	43,35	21 137,59	46,06	1 227,04	5,81
641004	Remuneration brute ab	23 104,24	44,78			23 104,24	N/A
641005	Remuneration brute inter	13 009,20	25,21	10 408,00	22,68	2 601,20	24,99
641007	Remuneration brute tp			14 836,92	32,33	(14 836,92)	-100,00
641010	Remuneration brute cs	12 368,70	23,97	10 824,74	23,59	1 543,96	14,26
641011	Remuneration brute sg	16 696,74	32,36			16 696,74	N/A
641040	Remuneration brute ab			22 032,00	48,01	(22 032,00)	-100,00
641200	Conges payes	2 325,10	4,51	1 052,34	2,29	1 272,76	120,95
641400	Indemnités et avantages	1 984,62	3,85			1 984,62	N/A

Salaires et traitements	157 229,21	304,74	142 570,00	310,69	14 659,21	10,28
--------------------------------	-------------------	---------------	-------------------	---------------	------------------	--------------

645100	Cotis. a l'urssaf	36 205,47	70,17	34 717,61	75,66	1 487,86	4,29
645300	Cotis. retraite prevoyan.	13 402,83	25,98	12 328,62	26,87	1 074,21	8,71
645400	Cotis. assedic			3,13	0,01	(3,13)	-100,00
645401	Cotisations assedic	5 822,43	11,29	5 441,06	11,86	381,37	7,01
645402	Cotisations garp	931,63	1,81	745,45	1,62	186,18	24,98
645500	Charges sur conges payes	859,92	1,67	527,56	1,15	332,36	63,00
645800	Cotis. organismes sociaux	48,35	0,09			48,35	N/A
645805	Cotis.conges spectacles	1 895,00	3,67	1 495,00	3,26	400,00	26,76
647100	Prestations directes	1 910,00	3,70	1 769,00	3,86	141,00	7,97
647500	Medecine du travail	398,74	0,77	358,38	0,78	40,36	11,26
647505	Centre medical bourse	34,41	0,07	19,23	0,04	15,18	78,94
648000	Autres charges personnel	4 515,00	8,75	1 661,70	3,62	2 853,30	171,71

Charges sociales	66 023,78	127,97	59 066,74	128,72	6 957,04	11,78
-------------------------	------------------	---------------	------------------	---------------	-----------------	--------------

681500	Dot.prov.pour risques	9 780,00	18,96			9 780,00	N/A
--------	-----------------------	----------	-------	--	--	----------	-----

Dot. aux prov. pour risques, charges	9 780,00	18,96			9 780,00	
---	-----------------	--------------	--	--	-----------------	--

651600	Droits auteur et repro	13 275,61	25,73	12 163,52	26,51	1 112,09	9,14
658000	Charges diverses gestion	25,09	0,05	94,79	0,21	(69,70)	-73,53

Autres charges	13 300,70	25,78	12 258,31	26,71	1 042,39	8,50
-----------------------	------------------	--------------	------------------	--------------	-----------------	-------------

Détail du compte de résultat

TOTAL II	457 136,32	886,02	413 695,57	901,53	43 440,75	10,50
TOTAL III	(15 889,80)	-30,80	(4 222,67)	-9,20	(11 667,13)	-276,30

Détail du compte de résultat

Produits financiers		du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
768000	Autres produits financier	3 902,59	7,56	3 821,57	8,33	81,02	2,12
Autres intérêts et produits assimilés		3 902,59	7,56	3 821,57	8,33	81,02	2,12
TOTAL V		3 902,59	7,56	3 821,57	8,33	81,02	2,12
Charges financières		du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
661600	Interets bancaires			170,77	0,37	(170,77)	-100,00
Intérêts et charges assimilés				170,77	0,37	(170,77)	-100,00
TOTAL V				170,77	0,37	(170,77)	-100,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		3 902,59	7,56	3 650,80	7,96	251,79	6,90
RESULTAT COURANT		(11 987,21)	-23,23	(571,87)	-1,25	(11 415,34)	- 1996,1 4

Détail du compte de résultat

Produits exceptionnels		du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
771300	Liberalites perçues	14 310,00	27,74	12 353,00	26,92	1 957,00	15,84
Pdts except./opération gestion		14 310,00	27,74	12 353,00	26,92	1 957,00	15,84
778800	Contreparties mécénats-parrainages	1 051,67	2,04	1 689,16	3,68	(637,49)	-37,74
Pdts except. / opérations capital		1 051,67	2,04	1 689,16	3,68	(637,49)	-37,74
TOTAL VII		15 361,67	29,77	14 042,16	30,60	1 319,51	9,40
Charges exceptionnelles		du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
671300	Dons liberalites	1 051,67	2,04	1 689,16	3,68	(637,49)	-37,74
Chg except.sur opération gestion		1 051,67	2,04	1 689,16	3,68	(637,49)	-37,74
678000	Autr.charg.exceptionnelle			49,50	0,11	(49,50)	-100,00
678801	Contreparties mécénats-parrainages	10 076,60	19,53	7 353,00	16,02	2 723,60	37,04
Chg except.sur opération capital		10 076,60	19,53	7 402,50	16,13	2 674,10	36,12
687500	Dot.risq.chges exception.	54 391,00	105,42	6 528,00	14,23	47 863,00	733,20
Dotations aux Amort. et provisions		54 391,00	105,42	6 528,00	14,23	47 863,00	733,20
TOTAL VIII		65 519,27	126,99	15 619,66	34,04	49 899,61	319,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		(50 157,60)	-97,22	(1 577,50)	-3,44	(48 580,10)	- 3079,56
695000	Impot sur les societes			657,00	1,43	(657,00)	-100,00
699000	Prod. - report en arriere deficits	(6 185,00)	11,99			(6 185,00)	N/A
Impôts sur les bénéfices		(6 185,00)	-11,99	657,00	1,43	(6 842,00)	- 1041,40

Détail du compte de résultat

TOTAL DES PRODUITS	460 510,78	892,56	427 336,63	931,26	33 174,15	7,76
---------------------------	-------------------	---------------	-------------------	---------------	------------------	-------------

TOTAL DES CHARGES	516 470,59	1001,0 2	430 143,00	937,38	86 327,59	20,07
--------------------------	-------------------	---------------------	-------------------	---------------	------------------	--------------

EXCEDENT OU DEFICIT	(55 959,81)	-108,46	(2 806,37)	-6,12	(53 153,44)	- 1894,0 3
----------------------------	---------------------	----------------	--------------------	--------------	---------------------	---------------------------

Emplois des contributions volontaires en nature: Produits	du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
--	------------------------------------	-----------------	------------------------------------	-----------------	---------------------------	---------------------

870000 Contributions des bénévoles	5 766,00	11,18	3 889,00	8,47	1 877,00	48,26
------------------------------------	----------	-------	----------	------	----------	-------

Bénévolat	5 766,00	11,18	3 889,00	8,47	1 877,00	48,26
------------------	-----------------	--------------	-----------------	-------------	-----------------	--------------

Total des produits (Contributions volontaires en nature)	5 766,00	11,18	3 889,00	8,47	1 877,00	48,26
---	-----------------	--------------	-----------------	-------------	-----------------	--------------

Emplois des contributions volontaires en nature: Charges	du 01/09/08 au 31/08/09	% CA	du 01/09/07 au 31/08/08	% CA	Var. en Valeur	Var en %
---	------------------------------------	-----------------	------------------------------------	-----------------	---------------------------	---------------------

864000 Personnel bénévole	5 766,00	11,18	3 889,00	8,47	1 877,00	48,26
---------------------------	----------	-------	----------	------	----------	-------

Personnel bénévole	5 766,00	11,18	3 889,00	8,47	1 877,00	48,26
---------------------------	-----------------	--------------	-----------------	-------------	-----------------	--------------

Total des charges (Contributions volontaires en nature)	5 766,00	11,18	3 889,00	8,47	1 877,00	48,26
--	-----------------	--------------	-----------------	-------------	-----------------	--------------

Page de garde

ANNEXES

Monnaie de tenue: EURO
Monnaie de présentation : EURO

ASS LA RENAISSANCE

rue de l'Hotellerie
14120 MONDEVILLE

Exercice du 01/09/08 au 31/08/09

SIRET : 48052233300016
Activité : Organisation de spectacles

Identification de l'entreprise

Désignation de l'association : ASS LA RENAISSANCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/09, dont le total est de 99 214 E et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 55 959 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/08 au 31/08/09.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le par les dirigeants de l'association.

Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits significatifs de l'exercice

■ Mécénat et parrainage

Trois conventions de mécénat ont été signées au cours de l'exercice, dont deux portent sur des dons en nature.

Les comptes clos font état des dons obtenus dans le cadre de ces conventions et des contreparties accordées par la Renaissance.

Les mécènes sont quasiment les mêmes que l'an passé. Les flux ont été constatés, comme l'an passé, au résultat exceptionnel de l'exercice.

Cette option a été confirmée afin de mettre en évidence les besoins et ressources de l'association, en dehors de la subvention de la Ville de Mondeville et des participations financières d'autres organismes (ONDA, ODACC).

Une convention de parrainage a également été signée au titre de l'exercice : l'opération entre dans le champ d'application de la TVA.

■ Contributions en nature

L'association exerce son activité dans le cadre de la convention signée avec la Ville de Mondeville par laquelle cette dernière confie à l'association la gestion de la salle « La Renaissance » et de ses équipements (article 1).

Dans ce cadre, l'association bénéficie de la mise à disposition de la salle de spectacles et ses annexes, ainsi que de l'ensemble du matériel technique qui restent la propriété de la Ville de Mondeville.

D'autre part, l'association a recours à un certain nombre de personnels bénévoles pour les soirs de spectacles : ces personnes s'occupent notamment de la préparation de la salle, des « courses », de l'accueil du public, ...

Sur l'ensemble des spectacles donnés au cours de l'exercice, on peut estimer le nombre d'heures réalisées par les bénévoles à 467 heures.

Sur la base du coût horaire moyen chargé de 12,34 € (base SMIC horaire au 01/07/2008 supérieur au minimum conventionnel applicable au personnel d'accueil), le montant des contributions en nature dont a pu bénéficier l'association peut être évalué à 5.766 €.

Ce montant a été intégré dans les comptes clos au 31/08/2009 (de la même façon que lors des clôtures précédentes).

■ Provisions pour litiges

Elles concernent deux litiges de nature prud'homale.

* Un des litiges, provisionné à hauteur de 54.391 €, s'est dénoué en octobre 2009 dans le cadre de la signature d'une transaction.

** Le second litige, provisionné à hauteur de 9.780 €, est pendant auprès du Conseil des Prud'hommes.

■ Impôt sur les sociétés

Le déficit fiscal de l'exercice clos a été reporté sur les bénéfices fiscaux des trois exercices précédents (Carry-back) : ce report a généré une créance de l'Etat au profit de l'association de 6.185 €.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Etat de l'actif immobilisé 2054

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D TOTAL 1			
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.			
Installations techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agencements, aménagements divers			
Autres matériels de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL 3			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts & autres immobilisations financières			
TOTAL 4			
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)			

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
		Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1					
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2					
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	Inst. gales., agencements et am. const.				
Installations techniques matériel et outillage					
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencements, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau & informatique				
	Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances & acomptes					
TOTAL 3					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts & autres immobilisations financières					
TOTAL 4					
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)					

Etat des amortissements 2055

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL 1				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL 2				
Terrains					
Constructions	sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	installations générales				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	installations générales				
	matériel de transport				
	matériel de bureau				
	emballages récupérables				
TOTAL 3					
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)					

Etat des amortissements 2055

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		Mouvements des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amort.fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amort.fiscal exceptionnel
Frais d'établissements TOTAL I							
Autres immob.incorporelles TOTAL II							
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Ins.gales,agenc. et am.des const.						
Inst. techniques mat. et outillage							
Autres immobilisations	Inst.gales, agenc. am.divers						
	Matériel de transport						
	Mat.bureau et inform. mobilier						
	Emballages récup. et divers						
TOTAL III							
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV							
Total général (I+II+III+IV)							
Total général non ventilé des dotations		Total général non ventilé des reprises			Total général non ventilé dotations + reprises		

CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES			
	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions 2056

<i>Rubriques</i>	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges		54 391		54 391
Provisions garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	6 528	9 780		16 308
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	6 528	64 171		70 699
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participations				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	6 528	64 171		70 699
Dotations et reprises d'exploitation		9 780		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		54 391		
Dépréciations des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	622	622	
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	6 185	6 185	
	Taxe sur la valeur ajoutée	34 864	34 864	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	5 200	5 200	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	3 440	3 440	
	Charges constatées d'avance	3 958	3 958	
TOTAUX		54 271	54 271	
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés				

Etat échéances créances et dettes 2057

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine				
	à plus de 2 ans à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 780	9 780		
	Personnel et comptes rattachés	11 827	11 827		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 468	20 468		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée	910	910		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	519	519		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	2 550	2 550		
	Dettes représentative de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	9 897	9 897		
	TOTAUX	55 954	55 954		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Tableau d'affectation du résultat

1°) Gestion contrôlée (activités encadrées)

a) Calcul du résultat corrigé à affecter

RESULTAT COMPTABLE N :	DEFICIT 1	EXCEDENT
Report à nouveau affecté à N		
Résultat exercice(s)	DEFICIT N-2 N-3 N-4	EXCEDENT N-2
+/- valeur de recettes N-1 reprises en N	- values de Recettes N-1	+ values de Recettes N-1
Reprise anticipée :		
+/- valeur de recette* N à reprendre en N+1	- values de Recettes N	+ values de Recettes N
	Total 1 1	Total 2

Résultat corrigé à affecter (Total 2 – Total 1)	DEFICIT 1	EXCEDENT
	Négatif	Positif

(*) Etablissements sanitaires sous dotations globales

b) Proposition d'affectation du résultat corrigé

Résultat corrigé à affecter	DEFICIT 1	EXCEDENT
Affectation proposées affecté à N	Réserve de Report Ex. ultérieur(s) (préciser) N+2 N+3 N+4	Réserve de Mesures exploitation Réserves Compensation Report N+2

(1) Détailler si nécessaire le calcul de résultat corrigé à affecter et la proposition d'affectation pour chaque établissement ou service.

Tableau d'affectation du résultat**2°) Gestion propre**

Résultat comptable	DEFICIT	EXCEDENT
Affectation	Report à nouveau	Report à nouveau Réserves dont Réserves pour projet Associatif

Commentaires :

Gestion contrôlée :

Gestion propre :

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 224
Disponibilités	1 905
TOTAL	11 129

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 806
Dettes fiscales et sociales	16 724
Autres dettes	
TOTAL	23 530

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	15 328	295 000
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 958	9 897

Ventilation du chiffre d'affaires net**Répartition par secteur d'activité :**

	Montant
Organisation de spectacles	49.225
Refacturations diverses	2.369
TOTAL	51.594

Répartition par marché géographique :

	Montant
France	51.594
Étranger	
TOTAL	51.594

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	- 11 987		- 11 987
Résultat exceptionnel (et participation)	- 50 157	-	- 50 157
Résultat comptable	- 62 144	- 6 185	- 55 959

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	NS
Autres engagements donnés :	
Engagements en matière de DIF	425 heures
TOTAL	
(1) dont concernant :	
• les dirigeants	
• les filiales	
• les participations	
• les autres entreprises liées	
• les engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions reçus	
Autres engagements reçus :	
Biens reçus en crédit-bail	
TOTAL	

Tableau du personnel

CATEGORIES	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	1	2	3	
Employés		3	3	
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
TOTAL	1	5	6	5.69

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise rue de l'Hotellerie 14120 MONDEVILLE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 8 0 5 2 2 3 3 3 0 0 0 1 6

Néant *

					Exercice N clos le, 31082009		N-1 31082008	
					Net 3		Net 4	
			Brut 1		Amortissements, provisions 2			
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU				
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI				
TOTAL (II)			BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				2 000
		Autres créances (3)	BZ	CA	50 313		50 313	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	44 943		44 943		297 823
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	3 958			15 328
	TOTAL (III)		CJ	CK	99 214			382 939
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	99 214		99 214	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise ASS LA RENAISSANCE										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N – 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)									DA			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...									DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)									DC			
	Réserve légale (3)									DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles									DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)									DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)									DG			
	Report à nouveau									DH	28 521	31 327	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)									DI	(55 959)	(2 806)	
	Subventions d'investissement									DJ			
	Provisions réglementées *									DK			
	TOTAL (I)									DL	(27 438)	28 521	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs									DM		
		Avances conditionnées									DN		
TOTAL (II)									DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques									DP	70 699	6 528	
	Provisions pour charges									DQ			
	TOTAL (III)									DR	70 699	6 528	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles									DS			
	Autres emprunts obligataires									DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)									DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)									DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés									DX	9 780	25 293	
	Dettes fiscales et sociales									DY	34 325	25 897	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés									DZ			
	Autres dettes									EA	1 950	1 699	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)									EB	9 897	295 000	
TOTAL (IV)									EC	55 954	347 890		
Ecart de conversion passif* (V)									ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)									EE	99 214	382 939		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital								1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)							1C			
			Ecart de réévaluation libre							1D			
			Réserve de réévaluation (1976)							1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *								EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an								EG	55 954	347 890	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP								EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC				
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF				
		services *	FG	51 594	FH		FI	51 594	45 888		
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	51 594	FK		FL	51 594	45 888		
	Production stockée*						FM				
	Production immobilisée*						FN				
	Subventions d'exploitation						FO	381 124	359 111		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	1 984	3 803		
	Autres produits (1) (11)						FQ	6 543	669		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	441 246	409 472		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS				
	Variation de stock (marchandises)*						FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	4 151	4 882		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	203 603	192 253		
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 047	2 664		
	Salaires et traitements*						FY	157 229	142 570		
	Charges sociales (10)						FZ	66 023	59 066		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA				
			- dotations aux provisions*				GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	9 780					
	Autres charges (12)						GE	13 300	12 258		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	457 136	413 695			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(15 889)	(4 222)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 902	3 821		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM				
	Différences positives de change						GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO				
	Total des produits financiers (V)						GP	3 902	3 821		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR		170		
	Différences négatives de change						GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT				
	Total des charges financières (VI)						GU		170		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 902	3 650			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(11 987)	(571)			

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

RENVOIS

Cegid Group

Désignation de l'entreprise				ASS LA RENAISSANCE		Néant		*
				Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	14 310	12 353		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	1 051	1 689		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	15 361	14 042		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 051	1 689		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 076	7 402		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	54 391	6 528		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	65 519	15 619		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(50 157)	(1 577)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(6 185)	657		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	460 510	427 336		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	516 470	430 143		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(55 959)	(2 806)		
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO				
	(2)	Dont	produits de location immobilières	HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG				
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP				
			- Crédit-bail immobilier	HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX				
	(9)	Dont transferts de charges		A1	1 984	3 803		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	13 275	12 163		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION (à reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise										ASS LA RENAISSANCE		Néant	*
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ		LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG		ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
				1		2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
TOTAL III				IY		NG		NH		NI			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL		ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 31082009

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 -- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 -- FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -	
3 -- FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise ASS LA RENAISSANCE												Néant ☐ *											
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY					EL					EM					EN				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE					PF					PG					PH				
Terrains				PI					PJ					PK					PL				
Constructions	Sur sol propre			PM					PN					PO					PQ				
	Sur sol d'autrui			PR					PS					PT					PU				
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV					PW					PX					PY				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ					QA					QB					QC				
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD					QE					QF					QG				
	Matériel de transport			QH					QI					QJ					QK				
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL					QM					QN					QO				
	Emballages récupérables et divers			QP					QR					QS					QT				
TOTAL III				QU					QV					QW					QX				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN					ØP					ØQ					ØR				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements TOTAL I		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1			
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6			
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7			
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3			
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1			
TOTAL III		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8			
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL IV		NL							NM							NO							
Total général (I+II+III+IV)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ							
CADRE C																							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8							
Primes de remboursement des obligations												SP				SR							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise ASS LA RENAISSANCE							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B	54 391	4C		4D	54 391
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 528	5W	9 780	5X		5Y	16 308
	TOTAL II	5Z	6 528	TV	64 171	TW		TX	70 699
	Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D
6E				6F		6G		6H	
Ø2				Ø3		Ø4		Ø5	
9U				9V		9W		9X	
Ø6				Ø7		Ø8		Ø9	
Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S	
Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W	
Autres provisions pour dépréciation (1) *		6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III		7B		TY		TZ		UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	6 528	UB	64 171	UC		UD	70 699
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	9 780	UF				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ	54 391	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 °du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL			UM			UN		
	Prêts (1) (2)			UP			UR			US		
	Autres immobilisations financières			UT			UV			UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA								
	Autres créances clients			UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée*) UO)			Z1								
	Personnel et comptes rattachés			UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	622		622					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	6 185		6 185					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	34 864		34 864					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	5 200		5 200					
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	3 440		3 440					
	Charges constatées d'avance			VS	3 958		3 958					
	TOTAUX			VT	54 271		VU	54 271		VV		
RENVOIS	(1)	Montant des		- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
				- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	9 780		9 780						
Personnel et comptes rattachés			8C	11 827		11 827						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	20 468		20 468						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	910		910						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 119		1 119						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 950		1 950						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L	9 897		9 897						
TOTAUX			VY	55 954		VZ	55 954					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK								
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31082009				
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés				{ de son conjoint			moins part déductible*		à réintégrer :		WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)														WC	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles														WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*														WE	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)														WF	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*														WG	
	Amendes et pénalités (nature :)														WI	
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)														WJ	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209B du CGI		L7			I7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 16,5 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				{ - imposées au taux de 0 %				K7					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{				{ - Plus-values nettes à court terme				I8					
			{				{ - Plus-values soumises au régime des fusions				ZN					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)														WN		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		{ dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 ^e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			WO				
								Quote-part de 5% des plus-values à taux zéro	M8			XR				
										TOTAL I		WQ				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WR				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *														WS	55 959	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)														WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				{ - imposées au taux de 0 %				WU					
			{ - imposées au taux de 16,5%				{ - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WV					
			{ - imputées sur les déficits antérieurs								WH					
	Autres plus-values imposées au taux de 16,5 %										WP					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WW					
	Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations)										XB					
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.														I6	
	Majoration d'amortissement*														WZ	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2			XA			
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)		L6				Sociétés investissements Immobiliers cotées (art. 44 sexies A)		K3			ZY			
Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		ØV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F			XD					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)														XF		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)										ZI	6 185	XS				
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XG	6 185			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										{		XH	62 144			
bénéfice (I moins II)										XI		XJ	62 144			
déficit (II moins I)																
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)										ZL	41 233	XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)																
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO	20 911			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASS LA RENAISSANCE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)		K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)		YJ	20 911
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	20 911
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise ASS LA RENAISSANCE										Néant ☐ *			
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)													
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie								ØC	31 327			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie								ØD	(2 806)			
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)												
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)								ØE				
	TOTAL I								ØF	28 521			
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves								ZB				
									ZD				
	Dividendes								ZE				
	Autres répartitions								ZF				
	Report à nouveau								ZG	28 521			
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)								ZH	28 521			
(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.													
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)								YQ				
	Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance								YT	116 753		116 541	
	Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)								XQ	8 274		6 756	
	Personnel extérieur à l'entreprise								YU	438			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	9 696		8 800	
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)								ST	68 440		60 155	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	203 603		192 253	
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *								YW	538		(517)	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)								9Z	2 509		3 181	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	3 047		2 664	
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée								YY	2 467		1 489	
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	13 482		21 309	
DIVERS	Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008) *								ØB				
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% ⁽¹⁾ JL								
			Plus-values à 16,5% ⁽²⁾ JM		Imputations JC								
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% ⁽¹⁾ JO								
			Plus-values à 16,5% ⁽²⁾ JP		Imputations JF								
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe. JG		Indiquer 1 pour société mère, 2 pour filiale. JH		N° SIRET de la société mère JJ								
	numéro du centre de gestion agréé * XP												
	Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : handicapés :) YP		5		5								
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société * ZK		%		%								
	Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1 ZR												

Cegid Group

(1) ou 8% pour les exercices ouverts avant le 01-01-2007.

(2) uniquement pour les exercices ouverts à compter du 31-12-2007. Les plus-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (art. 219 Ia du CGI).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n°2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤		Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩ 16,5 % 15 % ou 16 % 0 %			Plus-values taxables à 16,5 % (1) ⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)
CADRE C : autres plus-values taxables à 16,5 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 16,5 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE

Néant ☐ *

Plus-values réalisées
au cours de
l'exercice

Origine

Imposition répartie

sur 3 ans (entreprises à l'IR)

sur 10 ans

sur une durée différente (art 39
quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)

TOTAL 1

Plus-values réalisées
au cours des
exercices antérieurs

Imposition répartie

sur 3 ans au titre de
N-1
N-2

Sur 10 ans ou sur une durée
différente (art. 39 quaterdecies
1ter et 1 quater du CGI)
N-3
N-4
N-5
N-6
(à préciser) au titre de :
N-7
N-8
N-9

TOTAL 2

Montant net des
plus-values
réalisées*

Montant antérieurement
réintégré

Montant compris
dans le résultat
de l'exercice

Montant
restant à
réintégrer

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité
professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

Origine des plus-values et date
des fusions ou des apports

Montant net des
plus-values réalisées à
l'origine

Montant antérieurement
réintégré

Montant rapporté au
résultat de l'exercice

Montant restant
à réintégrer

TOTAL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE

1

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

2

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %1 ou 16 %2 .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)1 *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)1 *.

Néant

*

I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
1	2	3	4
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col 7= 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat del'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % (1)		
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l’impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l’entreprise : ASS LA RENAISSANCE					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L’ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L’EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 % taxées à 15 % taxées à 18 % taxées à 19 % taxées à 25 %				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l’exercice précédent (N – 1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l’exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d’impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d’impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l’exercice (ligne 3 – ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l’art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l’ouverture de l’exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l’année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l’exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d’impôt ③ ne donnant pas lieu à complément d’impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ A L’ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : ASS LA RENAISSANCE		Néant ☐
Exercice ouvert le : 01.09.2008 et clos le : 31.08.2009 Durée en nombre de mois 12		
I – PRODUCTION DE L'ENTREPRISE		
Ventes de marchandises	B2	
Production vendue – Biens	A5	
Production vendue – Services	A7	51 594
Production stockée	B5	
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	381 124
Autres produits	B8	6 543
Transferts de charges de personnel et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	A8	
TOTAL A	I5	439 261
II – CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS (1)		
Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	4 151
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	195 328
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle	C6	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	K8	
Autres charges	C7	13 300
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujetti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	212 780
III – VALEUR AJOUTÉE PRODUITE		
TOTAL A – TOTAL B	D2	226 481
* voir notice au verso		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes C1 à C6, C7 et C8 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne B6, portées en ligne K8.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31082009

N° SIRET 4 8 0 5 2 2 3 3 3 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS LA RENAISSANCE

ADRESSE (voie) rue de l'Hotellerie

CODE POSTAL 14120 VILLE MONDEVILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse : N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31082009

N° SIRET 4 8 0 5 2 2 3 3 3 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASS LA RENAISSANCE

ADRESSE (voie) rue de l'Hotellerie

CODE POSTAL 14120

VILLE MONDEVILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5109.11010

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)



N° 2065
(2009)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le 01092008 et clos le 31082009 Régime simplifié d'imposition ☐
ou réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe (cocher la case) ☐
(cocher la case correspondante)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : Serv.des Impôts des entr.CAEN NORD
145 Rue de la Délivrante
14084 CAEN Cedex 9
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

Identification du destinataire

ASS LA RENAISSANCE
rue de l'Hotellerie
14120 MONDEVILLE

651

315318

48052233300016

Insp.,IFU

N° dossier

N° Siret

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas
de changement :

le téléphone : 02 31 35 65 90

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Organisation de spectacles

Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.page 4)

1 Résultat fiscal ① Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % Bénéfice imposable au taux de 15 % Déficit (report de la lignes XO du 2058 A ou 372 du 2033 B) 20 911

2 Plus-values Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % ② Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15 % (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre1) ③

Plus-values à long terme imposables au taux de 16,5 % ④ Autres plus-values imposables au taux de 16,5% ⑤ Plus-values à long terme imposables au taux de 0% ⑥ Plus-values exonérées art. 238 quinquies ⑦

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐ Zones franches urbaines ☐

Zone franche Corse ☐ Pôle de compétitivité ☐ Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Autres dispositifs ⑧ ☐

Bénéfice ou déficit exonéré ⑨ (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

D IMPUTATIONS (cf.page 4)

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

3. Crédits d'impôt et imputations
Crédit d'impôt en faveur de la recherche
Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants
Crédit d'impôt famille
Réduction d'impôt en faveur du mécénat
Crédit d'impôt pour investissement en Corse
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage
Autres imputations

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Nom, adresse, téléphone, télécopie : PREEL THOREL BESNIER GENUYT & Ass. 1 rue du Bocage
14460 COLOMBELLES 02 31 46 21 71 02 31 46 21 72

- du comptable et/ou du conseil *

n° d'agrément du CGA

Visa et cachet des membres de l'Ordre des experts comptables ou de l'association de gestion et de comptabilité **

* Préciser dans le cadre s'il fait ou non partie du personnel salarié de l'entreprise (S : Salarié, I : Indépendant).
** Lorsque la déclaration de résultat et la liasse fiscale d'un adhérent d'un centre de gestion agréé sont transmises via la procédure TDFC, la partie relative au visa doit comporter les informations suivantes : nom et n° SIRET du cabinet d'expertise comptable ou de l'association de gestion et de comptabilité.

A MONDEVILLE, le
Signature et qualité du déclarant
PRESIDENT

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

(Voir renvois page 4)

Payées par la société elle-même	(a)
Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)

(c)

(d)

(e)

(f)

(2)

(i)

(i)

total (a à h)

G | RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

- SARL – tous les associés ;
- SCA – associés gérants ;
- SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ;
- SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.

Nombre
de parts
sociales
appartenant
à chaque
associé en
toute pro-
priété ou en
usufruit

Année au cours de laquelle le versement a été effectué

Montant des sommes versées :

à titre
de traitements
émoluments
et indemnités
proprement
dits
4

à titre de frais de représentation,
de mission et de déplacement

	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

Indemnités
forfaitaires
5

Rembour- sements	6
---------------------	---

Indemnités
forfaitaires
7

Rembour-
sements
8

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 Ter
(2009)

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

ASS LA RENAISSANCE
31082009

(À ne remplir que sur les exemplaires «en continu»)

H AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME			figurant à l'actif de l'entreprise ou dont celle-ci a assumé les frais d'entretien. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle.		
Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques marque et puissance	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)	Caractéristiques marque et puissance	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (P) ou non propriétaire (NP)

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2008 , montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

K CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION MOINS-VALUES À LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant page 10 sur la notice n° 2033-NOT, n° 2033-C, Cadre III)

	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater du CGI)
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
MVLT réalisée au cours de l'exercice	
MVLT restant à reporter	

L RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (Articles 223 A à U du C.G.I.)

– Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

– Résultat fiscal de cette société déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe (report du résultat figurant sur le tableau n°2058 A bis).

bénéfice ou déficit
(indiquer + ou - selon le cas)

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 15 %

plus ou moins-values à long terme afférentes à des cessions de titre de sociétés à prépondérance immobilière cotées et imposables au taux de 16,5%

plus ou moins-values à long terme imposables au taux de 0 %

Chiffre d'affaires TTC

– Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

ASSOCIATION LA RENAISSANCE

Siège social : rue de l'Hôtellerie 14120 MONDEVILLE

RAPPORT GÉNÉRAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 août 2009

SAS SOFICOM Audit

Siège social : Péricentre III – 26, Avenue de Thiès – 14 076 Caen Cedex 5

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association la Renaissance, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- 1) – La note faits significatifs de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de comptabilisation des opérations enregistrées dans le cadre du mécénat.
- 2) – Votre association a constitué des provisions pour couvrir les litiges de nature prud'homale, selon les modalités décrites dans l'annexe des comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III -VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à CAEN, le 12 janvier 2010

Pour la société SOFICOM Audit
Commissaire aux comptes

Franck DANET
Commissaire aux comptes

